



Bulletin mensuel

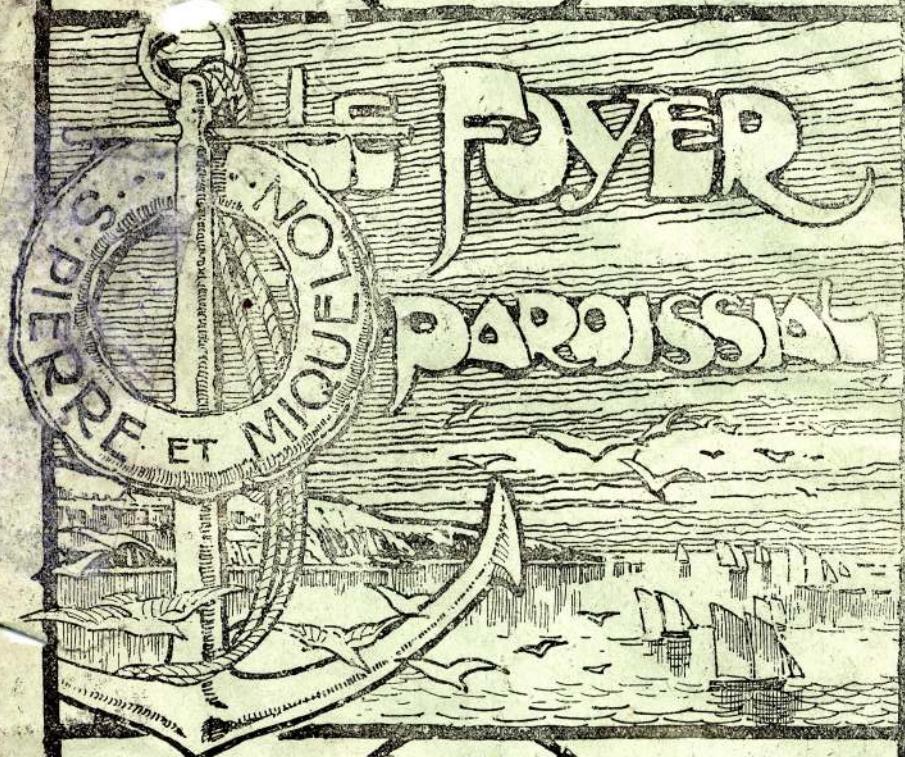
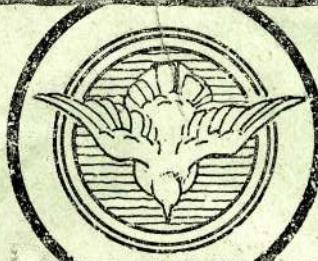
4^e BIEN

N° 43

JUILLET-

AOUT.

1927



ABONNEMENT
servi par la Poste

France . . . 8 fr.

Etranger . . . 10 fr.

ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre





DEMANDEZ chez votre épicer
Le Tobin's Tea
le meilleur
le meilleur marché.

DEMANDEZ aussi
le plus économique
des Cafés décaféinés
Le Old Colony



De bonnes épreuves photographiques
sont obtenues avec une bonne pellicule,
la pellicule **Kodak** dans la boîte jaune.

En vente chez **LEON BRIAND**
St-PIERRE et MIQUELON

Léon Briand
St-Pierre et Miquelon

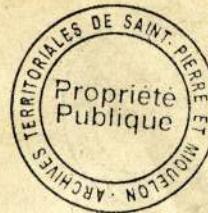
Commission-Représentation
Alimentation, Vins, Liqueurs

Bimbelerie
Bonnerie-Mercerie
Chaussures
Cadeaux et Souvenirs

Parfumerie de Luxe

Cartes postales, Vues et Fantaisies
Faïences, Porcelaines, Verreries.

A Vendre : Une propriété sise rue Truguet, ancienne École Sainte-Croisine,
comportant maison, jardin et cour. — S'adresser à M^e Enguehard, notaire.



Paroisse de Saint-Pierre

Service paroissial et Renseignements divers

MESSES. — *Dimanches et fêtes* : 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

Jours de semaine : 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

VÉPRES. — *Dimanches et fêtes* : à 6 h.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

Confessions: Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

C'est un grave devoir de conscience de faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle.

MARIAGES. — Se présenter pour les publications au moins quinze jours avant Faire venir le plus tôt possible les *certificats de baptême*; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf; les certificats de la publication de bans; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

COURS DE CATÉCHISME

PETIT CATÉCHISME — pour les enfants arrivés à leur 7^{me} année.

CATÉCHISME PRÉPARATOIRE.

Première année — pour les enfants arrivés à leur 10^{me} année.

Deuxième année — pour les enfants qui auront 12 ans dans l'année de leur Communion solennelle.

CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE — obligatoire pendant deux ans après la Communion solennelle.



Calendrier du Mois d'Août 1927

N. B. — Les locaux du Patronage, au Foyer paroissial, sont fermés pendant les vacances scolaires.

4 Jeudi. — S. Dominique, conf. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction. A 8 h., réunion (*Heure Sainle*) pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

5 Vendredi. — 1^{er} du mois. — Notre-Dame des Neiges, ou dédicace de la basilique de Ste-Marie-Majeure à Rome. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.

6 Samedi. — 1^{er} du mois. — Transfiguration de N.-S. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet, salut.

7 Dimanche. 1^{er} du mois. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand-messe et les vêpres. Après les vêpres, procession mensuelle.

N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

9 Mardi. 2^{me} du mois. — S. Jean-Marie Vianey, Curé d'Ars. — A 7 h., réunion et messe du Tiers-Ordre.

13 Samedi. — Vigile anticipée de l'Assomption (*sans jeûne ni abstinence*).

15 Lundi — ASSOMPTION. — Fête patronale de la France. — Anniversaire du couronnement de la statue de S. Joseph, à St-Pierre. — Messes à 6 h., et à 7 h. 1/2. A 10 h., messe pontificale à l'intention des Fidèles de la Colonie. — L'après-midi, à 2 h., vêpres suivies de la procession traditionnelle et bénédiction du T. S. Sacrement.

16 Mardi. — S. Joachim, père de la Sainte Vierge.

17 Mercredi — 3^{me} du mois. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. Le soir, à 8 h. Office.

21 Dimanche. 3^{me} du mois. — Ste Jeanne de Chantal. — A la messe de 7 h. 1/2, com. mens. des jeunes filles. — A 2 h., réunion des Enf. de Marie au Pensionnat. (La cloche en donnera le signal à 1 h. 3/4.)

24 Mercredi. — S. Barthélemy, apôtre. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction.

27 Samedi. — Fête du T. S. Cœur de Marie. — A 7 h., messe et com. mens. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h. chapelet, litanies et salut.

28 Dimanche. — 4^{me} du mois. — Solennité du T. S. Cœur de Marie. — A 7 h. 1/2, com. mens. des garçons.

Le Foyer paroissial

BULLETIN MENSUEL

Prix du N^o : 0 fr. 75

Est en DÉPOT, A SAINT-PIERRE,

Chez M^{me} Vve Antrieu,

Chez M. Albert Briand,

Chez M^{me} Vve Letiec.



La Bonne Page

17. — LE SAUVEUR SOUFFRE ET MEURT POUR LES HOMMES

AL'ÉPOQUE où vivait le Sauveur, les Juifs étaient sous la domination des Romains (1). Or, si beaucoup suivaient Jésus comme le Messie, beaucoup d'autres cherchaient à le perdre. Jésus le savait. Les Prophètes avaient annoncé par le détail sa Passion, et lui-même, à plusieurs reprises, avait prédit qu'il serait trahi, pris, condamné et mis à mort, mais que, le troisième jour, il ressusciterait.

Voyant donc que les temps étaient accomplis, Jésus se rendit à Jérusalem pour la Pâque, qui était la grande fête des Juifs. Il y fut reçu par le peuple avec enthousiasme ; mais ses ennemis n'en furent que plus jaloux et décidèrent de le faire mourir.

Le jeudi suivant, Jésus célébra la fête pascale avec ses apôtres. Les Juifs, à cette occasion, tuaient un agneau qu'on offrait à DIEU en sacrifice et qu'on se partageait ensuite : figure du Sauveur lui-même, qui, comme un agneau, devait être immolé, et plus tard distribué aux chrétiens par la communion. Ce repas s'appelait la **cène** (2).

Quand il fut terminé, Jésus alla prier au jardin de Gethsémani ; et, en présence de la mort qui allait le frapper, des péchés des hommes, de leurs ingratitudes, de leurs blasphèmes, il tomba en agonie, et une sueur de sang couvrit son corps. Pendant ce temps-là, un de ses apôtres, Judas, s'entendait avec ses ennemis pour le leur livrer moyennant trente pièces d'argent. Conduits par le traître, les soldats vinrent s'emparer de Jésus, le lièrent, lui crachèrent au visage et le mirent en prison.

Le lendemain, vendredi, Jésus comparut devant ses juges ; et ayant répété qu'il était le Messie et le Fils de DIEU, la foule des Juifs, retournée contre lui, cria à Pilate : « Enlevez-le et crucifiez-le ! » Et comme Pilate hésitait, disant, en se lavant les mains devant le peuple : « Je suis innocent de la mort de ce Juste », le peuple répondit : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! »

Ainsi est-il advenu... Les Juifs, auteurs du plus grand crime qui ait jamais été commis sous le ciel, le meurtre d'un Homme-Dieu, ont été dispersés par toute la terre et abandonnés à leur aveuglement, jusqu'aujourd'hui.

(1) Le Sénat romain nomma roi de Judée Hérode, dit le Grand, qui mourut en l'an 4. Son fils Antipas devint gouverneur de la Galilée pendant que Ponce Pilate administrait la Judée : les deux se rendaient à Jérusalem, chaque année, pour la Pâque.

(2) Du latin *cœna*, repas du soir.



Condamné à mourir, Jésus fut enlevé et frappé ; on lui mit sur la tête, par dérision, une couronne d'épines, on le flagella de coups de lanières, on le chargea d'une lourde croix, et on l'emmena sur une colline voisine, le **Calvaire**, où il fut crucifié entre deux voleurs. Il était midi. Vers trois heures, Jésus, voyant que sa mission était remplie, s'écria : « Tout est consommé ! » Et peu après : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains ! » Et il **expira**. Il était âgé d'environ 33 ans.

Tout à coup la terre trembla, les rochers se fendirent, le soleil s'obscurcit, le monde parut vouloir finir... Et les Juifs épouvantés se dispersèrent, disant : « Qu'avons-nous fait ? Cet homme était vraiment Dieu ! »

Enfin un soldat s'approcha pour voir si Jésus était mort, et lui perça le côté d'un coup de lance. Puis le corps, descendu de la croix, fut déposé dans un tombeau creusé dans un rocher, et gardé par des sentinelles.

Ainsi se passèrent le vendredi soir, le samedi et le dimanche matin.

Cette mort volontaire de Jésus-Christ, Fils de Dieu fait homme, expirant sur une croix pour le salut du monde, achève le **Mystère de la Rédemption**, c'est-à-dire du **Rachat des hommes**.

MR LE ROY

(A suivre)



Chez nous !

Voici des choses constatées « Chez nous » par un homme du métier, doublé d'un savant, qui a vécu dans nos parages, Le Capitaine au Long Cours R. Rallier du Baty, chargé de mission par l'Office des pêches maritimes :

« A St-Pierre et Miquelon, la petite pêche, réduite à la seule pêche de la morue et exercée dans des conditions moins pénibles que sur les côtes de France, fait largement vivre son homme.

« Pratiquement, elle dure de mai à novembre inclusivement, c.-à-d. environ sept mois. Pendant cette saison de pêche, les conditions météorologiques permettent à peine 80 sorties effectives de 12 heures, soit un peu plus d'une sortie tous les trois jours.

« L'an dernier, plusieurs doris avaient des pêches de 400 quintaux dont le produit, à raison de 90 fr. le quintal, était de 36.000 fr. à partager entre deux. Combien de barques de pêche de la Métropole armées de 6 hommes ne réussissent pas à gagner pareille somme en un an de dur labeur ! »



Actes paroissiaux du 15 Juin au 15 Juillet 1927

BAPTÈMES. -- Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Le 19 juin : URDANABIA, Paul-Antoine. Parrain : Paul Bonnieul ; marraine : Regina Urdanabia. — LETOURNEL, Victoria-Jeanne-Louise. Parrain : Louis Sauneuf ; marraine : Gabrielle Le Rolland. — *26 juin* : REUX, Odile-Florence-Simone. Parrain : Silvain Ropers ; marraine : Marie-Joseph Le Métayer. — *3 juillet* : FARVACQUE, Alexandre-Joseph-Henri-Simon. Parrain : Henri Farvacque ; marraine : Simone Farvacque. — *10 juillet* : HACALA, Robert-Pierre-Gratien. Parrain : Emile Boissel ; marraine : Marie Hacala. — MONTÉSINOS, Dolores-Sonia-Thérèse. Parrain : Pierre Robert ; marraine : Amélie Galachkine.

SÉPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps :

Le 20 juin : BRY, Prosper-Salvador, 62 ans. — *23 juin* : LEMAINE, Marie-Jeanne, 14 ans. — *30 juin* : POIRIER, Emilie, 78 ans. — LALOI, Alfred-Eugène-Victor, 48 ans. — *5 juillet* : PÉDRON, Albert-Marie, 32 ans. — *13 juillet* : Vve DESCHAMPS, née Aglaée, Cost, 75 ans.

MARIAGES. -- Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

Le 29 juin : FORGET, Pierre-Henri-Victor et MORAZÉ, Christiane-Noëla-Antoinette. — *9 juillet* : DAIRBEAUX, Francis-Emile et FLANNIGAN, Alice.



Echos du Mois

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1927)

Port de Saint-Pierre. -- Les entrées, du 15 juin au 15 juillet ont été de 37 vapeurs et de 71 voiliers.

Economie politique. — Un décret du Président de la République, en date du 26 avril 1927 porte approbation du compte définitif du budget des Iles Saint-Pierre et Miquelon, pour l'exercice 1925, arrêté en Conseil d'Administration, en recettes à la somme de 7 millions 200.443 fr. 49, et en dépenses à la somme de 6 millions 483.587 fr. 43. L'excédent des recettes, soit la somme de 716.856 fr. 06, a été versé à la caisse de réserve de la Colonie.



La journée de Berthelot. — Comme dans la Métropole et dans les autres Colonies, le célèbre chimiste Marcelin Berthelot (1827 - 1907) a eu aussi sa « journée » à Saint-Pierre, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance. Le jeudi, 16 juin, sur la demande de M. le Gouverneur, le R. P. Lemoine, directeur du Collège St-Christophe, a fait, au Foyer paroissial, une conférence sur la carrière glorieuse de ce savant dont les travaux ont amené de si grands progrès dans la chimie organique et dans la thermochimie.

Berthelot, on le sait, n'avait pas la Foi. En cela, il diffère du non moins illustre Pasteur — qu'on a célébré aussi jadis à Saint-Pierre — et qui est une preuve que la Religion ne comprime pas un esprit scientifique, mais l'élargit en faisant tomber devant lui les limites de la science purement humaine, obligée de s'arrêter devant ce qu'elle appelle l'inconnaisable.

Des projections intéressantes ont illustré le remarquable exposé fait par le conférencier. Assistance *select* qui a chaleureusement applaudi. Pendant un morceau de piano, de gracieuses jeunes filles ont circulé dans les rangs et ont recueilli une belle somme. contribution Saint-Pierraise à l'édition de la future « Maison de la Chimie », qui sera le monument érigé à Paris en l'honneur de Marcelin Berthelot.

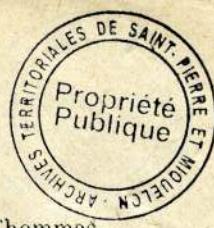
Jours d'Examens. — Les examens du Certificat d'études de l'Enseignement libre ont eu lieu les 16, 17 et 18 juin. Se sont présentés 5 candidats (du Collège St-Christophe) au Certificat du *Deuxième Degré* et 21 candidats (4 garçons et 17 filles) au Certificat du *Premier Degré*.

Les deux premiers jours ont été consacrés aux épreuves écrites. Les 5 candidats au Certificat du *Deuxième Degré* ainsi que 17 candidats au Certificat du *Premier Degré* ont été déclarés admissibles. A l'oral, ils ont été définitivement admis. Les noms des lauréats paraîtront aux palmarès du Collège, du Pensionnat et de l'Ecole Ste-Croisine.

La Commission d'Examen était ainsi composée: Mgr le Préfet Apostolique, qui s'était réservé le programme de l'Instruction religieuse et de l'Histoire Sainte ; le R. P. Poisson, directeur de l'Enseignement libre ; MM. Louis Delisle, Président du Comité, J. Lefèvre et Halton, membres du Comité, et Le Hors, ancien Directeur du Collège St-Christophe, qui ont bien voulu apporter leur dévoué concours aux épreuves des différentes parties littéraires et scientifiques des programmes.

Les Processions de la Fête-Dieu. — Grâce au beau temps, elles ont eu lieu les deux dimanches, le 19 juin, après la messe de 10 h., et le 26, après les vêpres avec la solennité et la piété coutumières dans la paroisse.

Sur les parcours, les maisons avaient été ornées de draperies et d'oriflammes. Les refoissoirs — 4 le premier dimanche et 3 le dimanche suivant — édifiés par des mains dévouées et habiles, formaient chacun un gracieux sanctuaire d'où Jésus s'est pu à bénir en grand la chrétienne population Saint-Pierraise. Beau spectacle aussi, assurément, que celui de ces longues théories d'enfants des écoles, les petites filles vêtues de blanc, et d'enfants de chœur, une centaine, tout fiers dans leur costume de petits chanoines,



de ces groupements de jeunes filles, de femmes, de jeunes gens, d'hommes, rangés autour de leurs bannières, de ces messieurs en tenue de ville, se faisant un honneur de porter les croix, les bannières et drap-aux, le dais et de rehausser de leur présence le triomphe de Jésus-Eucharistie, pendant que la chorale des Enfants de Marie alternait avec celle des hommes des hymnes et des cantiques et que, à la suite du dais, la foule récitait à haute voix le chapelet ! A chaque reposoir, une vibrante sonnerie de clairons annonçait au loin le geste bénissant de l'Ostensoir.

Après la dernière bénédiction à l'église, Monseigneur, en quelques paroles énigmes, a remercié les paroissiens de maintenir les bonnes traditions, et d'avoir fait, cette fois encoûre, une manifestation grandiose de leur foi et de leur piété envers la divine Eucharistie.

Communion solennelle et Confirmation. — Journée bien remplie que celle du dimanche, 26 juin !

Préparés par le R. P. Poisson dans une retraite de trois jours, une centaine d'enfants, dont un certain nombre de renouvelants de l'an dernier, ont été admis à la Communion solennelle à la messe de 7 h. 1/2. Après l'évangile, Monseigneur leur a expliqué le sens de cette cérémonie : Initiés depuis de longs mois aux vérités religieuses, et au moment de recevoir, ce matin même, le Sacrement de Confirmation, ils devront, à l'avenir, avec une fidélité plus grande que jamais, s'adonner à l'accomplissement des devoirs de la vie chrétienne. Comme jadis au jeune Samuel, Dieu s'est fait entendre aujourd'hui à eux d'une manière plus spéciale ; et chacun a déjà répondu : « Seigneur me voici, car vous m'avez appelé ? » Dieu veut maintenant leur rappeler solennellement ce qu'il a fait pour eux jusqu'ici, et aussi ce qu'il attend d'eux, à ce tournant de leur vie.

Au moment de la Communion, les enfants se sont avancés dans le sanctuaire ; et là tout près de l'autel, ils ont reçu la visite de leur Dieu. Disons que bon nombre de parents ont voulu partager le bonheur de leurs enfants, en allant, eux aussi, prendre place à la Sainte Table.

A 10 h., ça a été la messe de la Confirmation, avec une instruction sur le Saint-Esprit et ses dons. Puis les élus, au nombre de 58, se sont présentés à Monseigneur devant l'autel, les garçons avec leur parrain, M. L. Hardy Legranvillais, et les filles avec leur marraine, M^{me} Renée Hardy ; et les rites sacrés se sont accomplis pendant qu'à l'orgue la chorale continuait des hymnes en l'honneur du Saint-Esprit.

Dans la soirée, pendant les vêpres, ont eu lieu les cérémonies toujours impressionnantes du renouvellement des promesses du Baptême et de la consécration à la Sainte Vierge. Puis la procession s'est formée, pour faire cortège à Notre-Seigneur à travers les rues de la ville. Encore une journée de douces et pieuses émotion !

Voici les noms des enfants admis à la COMMUNION SOLENNELLE et à la CONFIRMATION :

Du Collège Saint-Christophe : Joseph Autin, Raymond Briand, Francis Cloony, Robert Dagort, Emile-Henri Dugué, André Lepape, Louis Lévéque, Jean Marçel,



Georges Ozon, Fabien Petitpas, Pierre-Marie Renoux, William Riggs, Norbert Siegfried, Pierre Slaney Eugène Victor.

De l'Ecole communale : Georges Apestéguy, Gérard Apestéguy, Pierre de Arbun, Charles Bouget, Jean Hacala, Jim Hayes, Gaston Lafitte, Michel Téletchéa, Albert Vidal.

De l'Institution Saint-Joseph : Juliette Admond, Jeanne Briand, Théodora Gauvain, Marie Lechevallier, Paulette Roussel, Marie Tillard.

De l'Ecole Sainte-Croisine : Augusta Belloc, Antoinette Cazier, Marie-Augusta Cormier, Marie Cormier, Emilienne Couëpel, Marguerite Derible, Marthe Foliot, Marie Guibert, Marie-Thérèse Hacala, Gracie Hallouët, Marie Janil, Marcelle Janil, Jeanne Lapaix, Carmen Lissaraga, Marie-Céleste Mahé, Juliette Plaa, Léone Poirier, Germaine Rio.

De l'Ecole communale : Arlette Bisson, Marie Bugot, Renée Cormier, Madeleine Demontreux, Anna Guyomarch, Léone Lelorieux, Augusta Riou, Elisabeth Sabarotz, Yvonne Turpin, France Vigneau.

Arrivée de la « Ville-d'Ys ». — L'aviso « La Ville-d'Ys », commandé par le Capitaine de Frégate Antoine, a fait son entrée dans le port de Saint-Pierre le dimanche, 26 juin, vers 4 h. du soir. Son séjour sera de courte durée. Dans deux jours il doit se rendre à Sydney pour « charbonner », et faire ensuite une croisière sur les bancs de pêche. A bord, une centaine d'hommes. Il reviendra à Saint-Pierre dans les premiers jours d'août.

Sur le terrain du football. — Le 28 juin, à 2 h., a eu lieu un match de football entre les Marins de l'aviso « La Ville-d'Ys » et l'Association Sportive Saint-Pierraise. Bien que décidée inopinément, la partie avait attiré le public des grands jours, qui ne ménagea pas ses manifestations de sympathie à l'égard des marins. Ces derniers avaient besoin, semble-t-il, de ces encouragements, car l'ancienne équipe de cols bleus virtuoses que nous avons acclamée ici autrefois, était remplacée par un « onze » peu homogène, joignant ensemble pour la première fois. Ce qui rendit la tâche des Saint-Pierrais plus aisée.

Les marins jouèrent courageusement toute la partie ; mais leurs attaques trop hécousues ne purent aboutir. Le *goal* Saint-Pierrais eut trop peu l'occasion de montrer sa dextérité et sa sûreté d'arrêt : la défense laissait passer peu d'attaques, et les avants, aux feintes parfois trop habiles, profitairent de leur entraînement supérieur pour maintenir le plus souvent le ballon sur le terrain des visiteurs. La partie se termina à l'avantage des Saint-Pierrais par le score brillant de neuf buts à zéro.

Honneur aux Saint-Pierrais pour leur belle victoire, d'autant plus que très courageusement les marins ont lutté jus'j'rai bout, en particulier leur jeune *goal keeper*, dont les plongeons multiples ont excité maints applaudissements des spectateurs.

Deuxième croisière de la « Sainte-Jeanne-d'Arc. — A peine de retour de Sydney, le navire-hôpital partait dans la nuit du 4 juin pour sa 2^{me} croisière. Il a visité tous les bancs et surtout le Platier où les pêcheurs viennent s'approvisionner de bulots. Au cours de sa randonnée, il a rencontré le navire-hôpital portugais, venu pour la première fois sur les bancs remplir



L'office de la « Sainte-Jeanne d'Arc » envers les pêcheurs de Portugal. La pêche sur les bancs n'est pas encore très brillante ; mais l'état sanitaire des équipages est satisfaisant. La « Sainte-Jeanne d'Arc » est rentrée à St-Pierre le 28 juin avec douze malades qu'elle a déposés à l'hôpital.

Carnet blanc. — Le mercredi, 29 juin, à 10 h., a eu lieu, à l'église de Saint-Pierre, en présence d'une assistance choisie, le mariage de M. Pierre Forget, du Câble français, avec M^{me} Christiane Morazé, fille du négociant bien connu dans notre ville. MM. Louis Lalanne et Henri Dagort ont été les témoins des mariés. Mgr Heitz, Préfet Apostolique, qui a présidé la cérémonie, a adressé aux jeunes époux une délicate allocution, dans laquelle il a évoqué le souvenir d'une scène évangélique « Avec Jésus dans la barque de Pierre ». Les trois cloches ainsi que le grand orgue ont rehaussé l'éclat de la fête, celle-ci étant favorisée par un très beau temps.

Au Foyer paroissial. — « Le PRÊTRE : tel que les faits le montrent ; ce qu'il est aux yeux de la Foi. »

C'a été le sujet d'une très intéressante conférence faite par Monseigneur, mardi soir, 5 juillet. Le rôle éminemment bienfaisant du sacerdoce catholique n'est pas assez connu et apprécié ; et il n'est que trop juste que l'attention des Chrétiens soit appelée sur le devoir de favoriser les vocations. La Colonie de St-Pierre et Miquelon a fourni quelques prêtres ; et on a entendu avec plaisir évoquer les noms des contemporains, les Sémary, les Marsoliau, les Deville, les Gauchet. Plaise à Dieu que cette liste s'allonge !

De ravissantes projections ont permis de voir éclore et de suivre une vocation, — trop tôt, il est vrai, ravie à la terre. Puis, pour finir, une promenade à travers le vieux Saint-Pierre, au temps de l'ancienne église.

Examens du Brevet élémentaire. — Ils ont eu lieu les 4, 5 et 6 juillet. Sept candidats, qui ont été admissibles aux épreuves orales. Quatre définitivement admis : Henri Claireaux, Armelle Jouquand, René Enguehard, René Blin

Commencement d'incendie. — Vendredi, 8 juillet, un voisin avait remarqué qu'une trainée fumeuse apparaissait sur la toiture de la maison de M^{me} Lepage, — maison momentanément fermée. Il en avertit tout de suite M. Gustave Vigneau, lieutenant des pompiers dont la demeure est tout près ; et celui-ci, devinant le danger, enfonça la porte et pénétra dans la maison menacée. Le feu couvait sous les barda^{ux} du toit, occasionné sans doute par une flammèche d'un foyer du voisinage. Quelques sceaux d'eau ont suffi pour arrêter l'incendie dont les conséquences auraient pu être désastreuses.

A la Salle des Fêtes. — Depuis plusieurs jours, de grandes affiches prometteuses annonçaient pour dimanche soir, 10 juillet, une séance récréative donnée par les élèves du Pensionnat. Salle comble. Au premier rang, avec Mgr Heitz, Préfet Apostolique, M. Nirpot, représentant M. le Gouverneur et M. Gloanec, Maire de Saint-Pierre. L'attente des assistants n'a pas été dégue. Tout contribuait à charmer les yeux et les oreilles : la scène, décorée avec un goût parfait par les jeunes de l' « Avant-Garde », la féerie des effets de lumière, la musique : piano et mandoline, la mimique et les



chants de ces gracieuses fillettes aux riches costumes, si maîtresses d'elles-mêmes dans leurs évolutions. Il faudrait un long compte rendu pour raconter tout ce qui s'est passé jusqu'à minuit, et même après minuit, car on voulait profiter d'un des clois du programme, réservé pour la fin : la tombola, avec plus de 150 beaux lots couvés des yeux par petits et grands. Disons cependant que le programme comportait un exercice de gymnastique artistique, une opérette : *La Fête de l'Angelus à Naples*, en six tableaux et avec une trentaine d'exécutantes; des monologues, un dialogue comique : *Femmes modèles*, une comédie : *Marchande de poissons*, en un acte.

Le lendemain le même spectacle a été donné en matinée, avec le même succès, pour les enfants.

Le 14 Juillet. — Le programme de la fête nationale arrêté par la Municipalité a eu un très grand succès. En voici un aperçu : Tirs à la cible, course de bicyclettes, course de chevaux, match de jeu de paume au fronton du Zazpiack-bat, mat de cocagne, tourniquets, courses en saes, courses à pied, etc. Longue serait la liste des lauréats ! Disons que le beau temps s'était mis de la partie, si bien que ça a été pour toute la ville une journée d'agréables distractions.

Le match de foot ball a été tout particulièrement intéressant. Une sélection de l'A. S. S. P. (*maillots blancs*) était opposée à l'équipe dite des « Frangins » (*maillots noirs*), composée des frères de trois familles, qui s'était adjoint un *goal keeper* d'occasion, ancien sportif. La victoire est restée à l'A. S. S. P. par 5 buts à 2. Il est juste de dire que les « Frangins » ont récolté une large part d'applaudissements. Leur jeu était plus homogène et même plus scientifique, surtout dans l'attaque. Et s'ils avaient eu plus d'entraînement, il est probable que la victoire aurait pu changer de camp.

Le soir, à 8 h., le cinéma du Foyer paroissial a donné une représentation sur la place du Gouvernement ; puis il y a eu un superbe feu d'artifice. La fête s'est terminée par une joyeuse retraite aux flambeaux.

Chambre de Commerce. — Par arrêté de l'autorité locale, en date du 28 juin, MM. Jean Légasse, de « La Morue Française et Sécheries de Fécamp », Hounard, des Pêcheries de Fécamp, Chartier, de la Société Saint-Pierraise de Pêche, ont été nommés membres de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Pêche, pour représenter les intérêts de l'armement.

Mouvement des passagers. — Sont arrivés, le 24 juin, par le « Pro Patria » : MM. Dominique et Jean Borotra, E. Lacroix, E. Levavasseur, P. Robert, G. Roblot, A. Ruel, E. Téletchéa ; M. et Mme Davis et enfants ; M. et Mme Derrien et enfants ; M. et Mme Dollo et un enfant ; M. et Mme Favreau et 5 enfants ; M. et Mme Letertre et enfants ; M. et Mme Leguluche ; Mme P. Derible et son fils Francis ; M. et Mme Borotra, C. Doussain, N. Gauthier, B. Goutière, M. Goutière, M. Hesry, J. Larrondo, J. Lefèvre, M. Roblot.

Sont partis, le 30 juin, par le « Pro Patria » : M. A. Briand ; M. et Mme Jean Légasse ; M. et Mme E. Hagen.



Sont arrivés, le 7 juillet, par la « Ste-Jeanne d'Arc » : MM. M. Grosvalet, M. Hacala, J. Huby, E. Pichon, M. et M^{me} P. Dibarrat ; M^{me} H. Huby.

Son partis, le 12 juillet, par le chalutier « Bois Rosé » : M. et M^{me} G. Lespagnol ; M^{me} P. Lespagnol.

A Saint-Pierre. — Objets perdus, Objets trouvés.

Il arrive qu'on ramasse à l'église des objets divers, oubliés là par leurs propriétaires. En voici quelques spécimens :

Livres de messe, sacs à mains, porte-monnaie, gants, etc.

Ces objets peuvent être réclamés chez le Frère Sacristain.

D'autres objets, trouvés en ville, sont déposés à la Mairie (Bureau de Police) ; et c'est là que l'on peut les réclamer tous les jours entre 13 et 14 h.

Voici la liste des objets trouvés du 15 juin au 15 juillet :

Une bague en or. Un dé à coudre. Une médaille. Un col en broderie. Une paire de lunettes. Un bracelet avec médaille or.

N. B. — 1^o Les objets non réclamés pendant un an deviennent la propriété des personnes qui les ont trouvés, ou bien, à défaut de celles-ci, sont mis en tombole au profit des pauvres.

2^o Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant fait l'objet d'une insertion au *Foyer paroissial* voudront bien faire une offrande minima de 0 fr. 50 pour les Oeuvres de la paroisse.

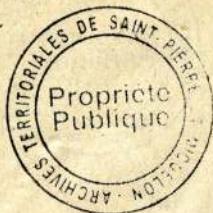
Objets perdus. — *Un crayon porte-mine* (M. Lamberth, trésorier-payeur).
Une somme de 200 fr. (M. M. Bry).

Le Capitaine de FOUQUIÈRES, 14, Avenue de Picardie à Versailles (France), achète par toutes quantités les **timbres neufs** suivants de St-Pierre :

30 c. rouge et brun — 50 c. olive et vert — 10 c. vert — 30 c. carmin — 50 c. bleu. — Il achète aussi les **timbres oblitérés**.

Lui faire offres ou envois. — Hautes références.

A Vendre : DORIS et MOTEUR, marque *Acadia*. S'adresser à M. Richard Slaney, à Saint-Pierre.



Distribution des Prix

aux Elèves du Collège Saint-Christophe
sous la présidence de M. BENSCH, Gouverneur de la Colonie.



La solennité scolaire du 13 juillet, au Foyer paroissial, a été vraiment une petite fête de famille. Honorée de la présence de M. le Gouverneur, de Mgr le Préfet Apostolique, de M. le Maire, du Président et des Membres du Comité de l'Enseignement libre, de plusieurs Fonctionnaires et Notables de Saint-Pierre, elle a valu aux parents des élèves et aux invités de passer quelques très agréables moments.

Après une breve et délicate allocution du directeur, le R. P. Lemoine, la proclamation des prix a été entrecoupée des différents numéros du programme prévu : musique, chant, monologues, voire une petite comédie en deux actes, enlevée avec brio.

Voici les noms des jeunes lauréats :

PRIX D'HONNEUR

N. B. — Le Prix d'Honneur est décerné, dans chaque classe, à l'élève qui a donné le plus de satisfaction par son travail et sa conduite.

PRIX D'HONNEUR, offert par M. le Gouverneur des Iles St-Pierre & Miquelon :
Auguste Le Troquer, élève du Cours Primaire Supérieur.

PRIX D'HONNEUR, offert par M. le Gouverneur : Richard Barflett, élève du Cours Moyen.

PRIX D'HONNEUR : Emilien Cormier, élève du Cours Elémentaire.

Ont mérité, en outre, une *Mention d'Honneur* : René Dagort, élève du Cours Supérieur, Fernand Gouilliére, élève du Cours Moyen ; Georges Levavasseur, élève du Cours Elémentaire.

PRIX D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

offerts par Mgr Heitz, Préfet Apostolique

Léon Ruellan, élève du Cours Primaire Supérieur.

Pierre-Marie Lebailly, élève du Cours Moyen.

Marcel Dagort, élève du Cours Elémentaire.



PRIX D'EXCELLENCE

Ces Prix sont attribués aux élèves qui ont obtenu les meilleures places dans l'ensemble des Compositions et Concours de l'année scolaire.

COURS PRIMAIRE SUPÉRIEUR

PREMIÈRE DIVISION. — PRIX, offert par *M. le Maire et le Conseil Municipal de Saint-Pierre et Miquelon* : Paul Lebailly.

DEUXIÈME DIVISION. — PRIX, offert par le Comité de l'Enseignement libre : Auguste Gervain.

COURS MOYEN

PREMIÈRE DIVISION. — PRIX, offert par le Comité de l'Enseignement libre : Jean Lévéque.

DEUXIÈME DIVISION. — PRIX : Fernand Goupilliére.

COURS ÉLÉMENTAIRE

PREMIÈRE DIVISION. — PRIX : Eugène Cormier.

DEUXIÈME DIVISION. — PRIX : Noël Poulard.

CERTIFICAT D'ETUDES

Ont obtenu le *Certificat d'Etudes*, délivré par le Comité de l'Enseignement libre :

DEUXIÈME DEGRÉ : William Riggs, Auguste Le Troquer, André Gilbert, René Dagort, Pierre Douet.

PREMIER DEGRÉ : Jean Lévéque, Pierre-Marie Lebailly, Henri Nicole, Richard Bartlett.

PRIX DES MATIÈRES CLASSIQUES

COURS DE LANGUE LATINE

PRIX, offert par le R. P. Le Gallois, Supérieur du Collège St-Alexandre :
Pierre Gervain, élève du Cours Primaire Supérieur.

COURS PRIMAIRE SUPÉRIEUR

PRIX, offert par M. Henry Fougère, Délégué des Iles Saint-Pierre et Miquelon au Conseil Supérieur des Colonies :

René Dagort, élève de la Deuxième Division, titulaire de 5 prix et 7 accessits

PRIX, offert par le Comité de l'Enseignement libre :

William Riggs, élève de la Première Division, titulaire de 3 prix et 7 accessits

Première Division. — HORS CONCOURS : Pierre Gervain.

Prix et accessits obtenus : Auguste Le Troquer, 2 p., 8 a. ; Léon Ruellan, 4 p., 5 a. ; Paul Lebailly, 4 p., 4 a. ; André Gilbert, 2 p., 6 a. ; Pierre Douet, 2 p., 3 a.



Deuxième Division. — Prix et accessits obtenus : Auguste Gervain 7 p., 5 a.; Ernest Hutton, 3 p., 9 a.; Christian Morazé, 1 p., 6 a.; Jean Cantaloup, 1 p., 6 a.; Paul Hebditch, 2 p., 1 a.

COURS MOYEN

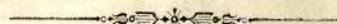
Première Division. — Prix et accessits obtenus : Jean Lévéque, 8 p., 7 a., , Pierre-Marie Lebailly, 6 p., 6 a.; Richard Bartlett, 3 p., 9 a.; Henri Nicole, 5 a.; René Goupilliére, 1 p., 2 a.; Robert Grymomprez, 1 p., 1 a.; Jean Martel, 2 a.; Pierre-Marie Renoux, 2 a.; Francis Dérible, 1 a.; Eugène Lafargue 1 a.

Deuxième Division. — Prix et accessits obtenus : Fernand Goupilliére 8 p., 4 a.; Robert Dagort, 6 p., 5 a.; Maurice Jouquand, 7 a.; Georges Ozon 5 a.; Joseph Cormier, 4 a.; Louis Arantzabé, 1 p., 2 a.; Charles Roblot, 1 p., 2 a.; Norbert Siegfried, 2 a.; Raymond Briand, 1 a.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Première Division. — Prix et accessits obtenus : Georges Levavasseur, 7 p., 1 a.; Eugène Cormier, 3 p., 3 a.; Marcel Dagort, 3 p., 3 a.; Emilien Cormier, 3 p., 1 a.; Auguste Drouet, 2 p., 2 a.; Joseph Champdoizeau, 3 p.; Jean Casamayor, 2 p., 1 a.; Emile-Henri Dugué, 3 a.; René Bourgeois, 1 p., 1 a.; Georges Dugué, 2 a.; Joseph Hebditch, 1 a.; René Le Goff, 1 a.; Léon Lemaine, 1 a.; Fabien Petitpas, 1 a.

Deuxième Division. — Prix et accessits obtenus : Georges Lissaraga, 3 p., 5 a.; Noël Poulard, 3 p., 3 a.; Giuseppe Zangare, 2 p., 3 a.; Joseph Autin, 2 p., 2 a.; Léon Poirier 3 a.; Francis Lissaraga, 1 p., 1 a.; Eugène Victor, 1 p., 1 a.; Georges Slaney 2, a.; René Lefresne, 1 p.; Louis Lévéque, 1 p.; Henri Iza, 1 a.; Eugène Lévéque, 1 a.; Pierre Slaney, 1 a.; Francis Gloony, 1 a.; Francis Téletchéa, 1 a.



Tarif postal (Juillet 1927)

1^o De Saint-Pierre et Miquelon pour Saint-Pierre, l'Ile-aux-Chiens, Langlade et Miquelon.

LETTERS : 0 fr. 25. — CARTES DE VISITE (prénoms et adresse) : 0 fr. 05 ; jusqu'à 5 mots 0 fr. 10, plus de 5 mots 0 fr. 25.

2^o De Saint-Pierre et Miquelon pour la Métropole et les Colonies françaises.

LETTERS : (20 grammes) : 0 fr. 50 ; de 20 à 50 grammes : 0 fr. 75.

CARTES POSTALES (prénoms et adresse) : 0 fr. 10 ; avec 5 mots : 0 fr. 25 ; au-dessus de 5 mots : 0 fr. 40.

CARTES DE VISITE (prénoms et adresse) : 0 fr. 10 ; avec 5 mots : 0 fr. 25.

3^o De Saint-Pierre et Miquelon pour le Canada.

LETTERS (20 grammes) : 0 fr. 75 ; 40 grammes : 1 fr. 35.

CARTES POSTALES : 0 fr. 50.

N. B. — Du Canada pour Saint-Pierre et Miquelon.

LETTERS ORDIN. : trois cents.

4^o De Saint-Pierre et Miquelon pour l'Etranger.

LETTERS (20 grammes) : 1 fr. 50 ; 40 grammes : 2 fr. 40.

CARTES POSTALES : 0 fr. 90.



Les As du Catéchisme

CEST UN « AS » ! Le mot a été popularisé pendant la Grande Guerre ; et tout le monde sait, par exemple, ce qu'il faut entendre par *un As de l'aviation*.

Nous donnons ce nom d'« As » aux enfants qui se sont distingués à l'examen d'Instruction religieuse, dans le courant de Juin et de Juillet. Les autres enfants, tout en ayant donné satisfaction, comprendront qu'ils ont à fournir de nouveaux efforts s'ils veulent être classés parmi ceux « qui excellent en quelque chose ».

Voici les noms des **AS DU CATÉCHISME**, dans l'ordre alphabétique, — ceux en *caractères italiques* désignant les élèves de l'école communale :

COURS DE PERSÉVÉRANCE.

Première année (Comm. sol. de 1925) : Jean Cantaloup, Auguste Gervain, André Gilbert, Eugène Lafargue, Pierre-Marie Lebailly, Henri Nicole, Léon Ruellan.

Madeleine Deminiac, Jeanne Janil, Henriette Lechevallier, Eva Morazé, Lucienne Ozon, Roberte Pitman, France Sire, Carmen Turgot, Geneviève Vergnes.

Deuxième année (Comm. sol. de 1925) : Richard Bartlett, Gustave Champdoizeau, René Dagort, Pierre Gervain, Auguste Le Troquer.

Madeleine Béchet, Marie de la Villefromoy, Juliette Dugué, Hélène Etchegoyen, Laure Girardin, Antoinette Heudes, Marguerite Huby, Ella Lechevallier, Marie Lefèvre, Gabrielle Leroux, Bérangère Morazé.

COURS DE LA COMMUNION SOLENNELLE ET DE LA CONFIRMATION.

Gérard Apstéjuy, Raymond Briand, Robert Dagort, Henri Dugué, Jean Martel, Georges Ozon, Pierre-Marie Renoux, William Riggs, Albert Vidal.

Juliette Admond, Arlette Bisson, Jeanné Briand, Marie-Augusta Cormier, Marguerite Derible, Marthe Foliot, Marie Guibert, Marie-Thérèse Hacala, Gracie Hallouët, Juliette Plaa, Paulette Roussel, Marie Tillard, France Vigneau.

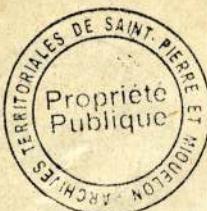
COURS PRÉPARATOIRE.

Joseph Champdoizeau, Emilien Cormier, Eugène Cormier, Marcel Dagort, Georges Dugué Fernand Goupilliére, Robert Grymomprez, Georges Levavasseur, Jean Lévéque, Georges Lissaraga, Léon Poirier, Giuseppe Zangari.

Marie Champdoizeau, Marguerite Colombani, Louise Fitzpatrick, Thérèse Gauvain, Madeleine Gélos, Marguerite Girardin, Hélène Guillaume, Marguerite Heudes, Bernadette Iza, Marie Lebailly, Jeanne Langlois, Emilie Olaïsola, Jeanne Pinaquy, Emilienne Portais, Noëlla Poulland.

A vendre

Maison de campagne, Route de Savoyard.
S'adresser à M^{me} Vve Georges Leroux.



Un peu de notre Histoire (39)

Les origines du bourg de Miquelon.

Les îles Saint-Pierre et Miquelon appartenaient à la France depuis le 15 juin 1535, date à laquelle Jacques Cartier en prit possession au nom du Roi. Elles ne furent habitées d'une façon permanente que vers 1610 ; et elles restèrent françaises jusqu'en 1707.

Il est probable que les premières maisons de Miquelon aient été élevées vers l'époque où naquit la bourgade de Saint-Pierre. D'après le R. P. David, dans ses Notes sur St-Pierre et Miquelon, « des cabanes furent bâties entre l'étang du Chapeau et le Grand Etang ; et les traces de constructions que l'on relève encore sur la plage, en longeant la colline entièrement déboisée de nos jours et répartie en parcs multiples qui ne sont que d'anciens jardins, formaient le village anéanti, limité au sud par le fameux chemin des Roses qui s'en va serpentant dans la direction de Mirande ». Mais lors des reprises de 1763 et de 1783, le bourg de Miquelon fut bâti et rebâti là où il s'élève actuellement, bien que plus en retrait de la rue, suivant la méthode Acadienne. C'est cet emplacement, formé de bancs de galets recouverts de sable, qu'un sieur Woodman, chargé en 1867 par le gouvernement de la Nouvelle Ecosse de recueillir des renseignements sur nos îles, a pu qualifier justement de « partie rocheuse de la Baie ».

Divers faits prouvent d'ailleurs que c'est bien sur cet emplacement que le bourg fut élevé aux deux époques ci-dessus indiquées. Les Acadiens autorisés en 1763 à s'installer à Miquelon obtinrent l'année suivante des concessions de terrains. Or on retrouve au cadastre de 1843, dressé suivant l'ancien plan de 1764, des concessions à des Gautier, Briand, Petitpas, Costé, Vigneau et autres, qui furent du nombre des premiers occupants. D'autre part, plusieurs Miquelonais ont fait des découvertes assez intéressantes en fouillant le terrain. C'est ainsi que François Girardin, décédé récemment dans un âge avancé, mit à jour, dans sa jeunesse, sur la propriété de son père située derrière le ruisseau de l'Anse, une cave maçonnée, un plancher à demi calciné, des engins de pêche, une certaine quantité de vaisselle brisée, des marteaux, etc. ; qu'Aristide Girardin, encore en vie, découvrit, à peu près à la même époque, en piochant la terre dans la propriété de ses parents, à proximité du même ruisseau, des débris d'une forge, tels que pinces, masses, marteaux, haches, ferrailles. A des époques diverses, plus près de nous, la pioche mit à jour, dans les parcs derrière les maisons du bourg, des fondations en briques et des objets divers. Enfin, en 1883 ou 1884, en creusant un puits dans le jardin du presbytère, sur l'emplacement de l'ancienne église, M. Lucas, également encore en vie, exhuma deux vases d'autel qu'il s'empressa de remettre au curé, M. Guillot.

Tous ces détails prouvent de façon péremptoire qu'en réoccupant Miquelon



en 1816, les habitants construisirent le bourg dans la partie de l'île où il avait été, deux fois de suite, précédemment élevé ; et les quelques maisons d'habitation et magasins d'armement qui furent bâties de l'autre côté du goulet, à l'époque où Miquelon avait une importance maritime et commerciale relativement importante, c'est-à-dire dans les années qui suivirent la dernière reprise de possession, ne formaient qu'un prolongement du bourg actuel. Depuis que cette localité a perdu sa splendeur, les susdites maisons, les magasins ainsi que les cales ont disparu ; on n'en trouve guère que des traces assez vagues, car la mer, sur cette partie de la côte, a tout envahi.

(*A suivre*)

E. S.

Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1927)

SEPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps :

Le 21 juin : Elisabeth HEUDES-LEMASLE, 59 ans. — *30 juin* : Alfred-Eugène-Victor LALOI, 48 ans.

MARIAGE (1). — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement du Mariage :

Le 19 mai : Louis BLIN et Angèle-Amélie-Jeanne-Joséphine NICOLAS.

La Fête-Dieu. — Les deux processions ont eu lieu, comme chaque année, avec toute la solennité que la paroisse pouvait leur donner. Une nouvelle chape, en drap d'or, venue de France, a servi à cette occasion.

Capelan et encornet. — Le premier s'est montré dans les anses dès le 17 juin ; mais son séjour n'a pas été de longue durée. Le motif de sa disparition a été l'arrivée de l'encornet, son frère ennemi, qui a fait son apparition le 6 juillet.

Voirie. — L'Île s'est enrichie d'un chemin nouveau conduisant de la Grotte de N.-D. de Lourdes au cimetière. C'est le 6 juillet qu'il a pu être livré à la circulation.

Retours de France. — Sont revenus pour la pêche, par l'aviso « La Ville d'Ys », le 26 juin : MM. Yves Le Guillou et Yves Collen, son associé.

La pêche. — Les résultats jusqu'ici sont bons.

(1) Cette annonce, arrivée en retard, aurait dû paraître au dernier N° du F. P.



Une leçon de musique

OUI, une leçon de musique sur ce thème intéressant : **AMOUR DU PROCHAIN !** Entre chrétiens, il faut mettre ces mots en pratique. Car il s'agit d'une vertu noble et séduisante, grande dans son principe et ses motifs, généreuse et universelle dans son application.

Cette vertu, je l'aime — et voici une comparaison suggérée par des souvenirs de solfège, — je l'aime large comme la ronde qui donne autant que deux blanches, quatre noires, huit croches, seize doubles croches, trente-deux triples croches et soixante quatre quadruples croches.

Je l'aime lorsque, frappée de l'insuffisance de son aumône, elle ajoute un point à côté de la note, afin de l'augmenter de la moitié de sa valeur.

Je l'aime, dans les circonstances ordinaires, sage comme une mesure à quatre temps ; dans les cas plus pressants, active comme une mesure à trois ou à deux temps, et dans les crises désespérées, galopant à bride abattue comme une mesure à six-huit.

Je l'aime modeste, refusant à la main gauche le droit de savoir ce que fait la main droite. Je l'aime compatissante, pleurant et chantant plus fort que moi, afin de partager mes joies et mes peines. Je l'aime enfin quand elle devine les pauvres honteux et qu'elle double le prix du bienfait par les délicatesses et les charmes du procédé, *con grazia, con delicatezza*.

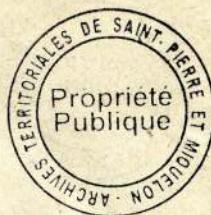
Le support mutuel est un fils de cet amour du prochain, non pas le plus commode, mais, à coup sûr, le plus indispensable à la bonne harmonie. L'Apôtre nous le recommande en ces termes : « Supportez les défauts l'un de l'autre ! »

Provoquer l'accord parfait au milieu de tant de voix fausses qui détonnent et de tant d'oreilles insensibles qui ne saisissent aucun son, quel tour de force ! Se maintenir en paix avec ces esprits pointilleux, ces caractères susceptibles, ces natures boudeuses, ces opinions contradictoires Je ne vois qu'un musicien chrétien capable de résoudre ce problème.

C'est le sujet de conversation qui vous met en désaccord ? Eh bien ! liez, coulez, syncopez vos paroles selon le cas. Cette manœuvre ne vous réussit pas ? Changez de clefs, et plusieurs fois, s'il le faut ; du mode majeur, passez au mode mineur, et réciproquement. Il s'emporte, votre interlocuteur ; il met un dièze à sa note ? Mettez y un bémol, et vous retrouverez le bécarré. En outre vous avez la ressource des renvois et des reprises, des signes d'intensité pour appuyer ou glisser légèrement ; vous avez enfin l'emploi judicieux des silences : la pause, la demi-pause, le soupir, le demi soupir, le quart de soupir ... jusqu'à ce que l'humeur belliqueuse qui vous tient tête s'épuise par ses propres excès et meure de sa belle mort faute de souffle !

N'est-elle pas intéressante — etutile —, ma leçon de musique ? ...





La Chapelle de Langlade.

Les travaux avancent. Nous voudrions les presser davantage, en vue de l'inauguration prochainement attendue.

Qu'on se prépare pour fin août ! On profitera d'un dimanche ensoleillé — et de la présence du « Pro Patria » pour aller assister à la bénédiction du petit sanctuaire dédié à Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

Que ceux qui n'ont pas encore contribué à son érection se hâtent ! A peu près toutes les commandes sont livrées ; mais il y a les notes à payer, ... les « douloureuses » !

Chronique de Miquelon

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1927)

Depuis le dernier N° du F. P., il n'y a eu ni Baptême, ni Mariage, ni Sépulture.

La pêche. — Qu'en est-il ? Des alternatives de belles et de faibles marées. Pendant la dernière quinzaine de juin, il y a eu moins de morues et beaucoup de capelans. Dans les premiers jours de juillet, c'est-à-dire plus tôt que d'habitude, le capelan a déserté la côte pour se retirer au large. De ce chef, sa production sera en déficit sur les années passées.

Les « indésirables ». — Il s'agit des pêcheurs venus des côtes de Terre-Neuve et employant des méthodes de pêche interdites, ainsi que le F. P. l'a signalé le mois dernier. Aux réclamations des Miquelonais, ces indésirables ont répondu par des menaces. Le vapeur « *Dangeac* », a été envoyé sur les lieux, le 13 juillet, par M. le Gouverneur ; et M. Nirpot, chef du Service de l'Inscription maritime, a dressé procès-verbal aux capitaines des goélettes, surpris à pêcher tout près de Miquelon. Espérons que la leçon aura été comprise !

Élection à la Chambre de Commerce. — Un deuxième tour de vote, le 26 juin, a donné les résultats suivants : MM. Arsène Boissel, Joseph Detcheverry, William Detcheverry, Marcel Iharéguy, élus par 38 voix sur 40 votants, pour représenter les pêcheurs à la Chambre de Commerce.

Mirande. — Qui ne connaît « Mirande », jadis ferme prospère, à l'entrée de la rade de Miquelon, mais depuis longtemps abandonnée ? Ces ruines lamentables servaient d'abri aux pêcheurs de truites, quand ils étaient surpris par la pluie. A la demande de Monseigneur, la « Morue Française » a gracieusement permis d'enlever ce qui pouvait encore être utilisé, en vue de la construction projetée d'un *Foyer paroissial* à Miquelon. Plusieurs équipes de travailleurs sont allés effectuer les travaux de démolition ; et les matériaux utilisables ont été transportés auprès de l'école des Sœurs, sur l'emplacement du futur Foyer.

**SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)****HOTEL LALANNE**
QUAI DE LA RONCIÈRE**Lespagnol Frères**
QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installa-
tions de salles de bains et de cabinets
inodores.

A Louer**Boulangerie L. LEFRESNE**

Fourniture de pain pour la ville et les
navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

Newfoundland Store Co

Commission. - Consignation
Représ. des moteurs américains L. A.
Agents des marbreries Générales
(Gourdon) de Paris.
Alimentations - Tissus - Confections

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.

Commission - Importation - Exportation -
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Ver-
mouth Cinzano.

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.**PÊCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre
Commissions - Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

HOTEL ROBERT
Quai de la République**Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims -- Champagnes
Fournier-Demars de Bourges --
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » mono-
pole -- Ship brokers -- Importateurs de
toutes les marques de Whiskies et de
Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs -- Alimentation -- Arti-
cles de fumeurs -- Sacs et papiers d'em-
ballage -- Cigarettes Nationales.

Pierre DERIBLE

Prés du Patent Slip.
Constructeur naval breveté
Travaux et réparations en tous genres

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

**LA MORUE FRANÇAISE ET
SÉCHERIES DE FÉCAMP**

Sous-agence Nord
Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Articles
divers.

Le meilleur des reconstituants**VIN DU CAP CORSE**

recommandé aux personnes faibles
Se trouve dans les principales épiceries

HABILLEZ-VOUS

AU « NEW-YORK STORE » !
Grand choix de Robes, Tailleurs, Man-
teaux, Costumes et Pardessus pour
tout âge. -- Meilleures qualités pour les
mêmes prix.

**SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)****American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

Madame Vve BailyModes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Fourrures - Parfums.**Auguste DÉROUET**Constructeur breveté de navires -
Entrepreneur en tous genres.**A. Dugué**Boucherie - Charcuterie - Légumes -
Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.**A. MAUFROY***Quai de la République.*Commission - Représentation - Importa-
tion - Exportation.**ALBERT BRIAND***Rue de la Poudrière.*

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

**« NEW-YORK STORE »
MONTESINOS ET SESS**Le plus grand choix de Modes et Nou-
veautés françaises et américaines.**Joseph GAUTIER**Boucherie - Charcuterie - Légumes -
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.**Pension Restaurant**M^{me} Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.**A. ROULET**Boucherie - Charcuterie.
Commission - Consignation.**La Morue Française
& Sécheries de Fécamp**Armement à la grande pêche et au long-
cours. Service postal entre St-Pierre et
le Canada. Approvisionnements généraux**Julien MORAZÉ**
Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, ReimsVins fins : Roseheen et C^{ie}, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Morues. Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : Thé Hubbard Motor Co, Connecticut.



SAINT-PIERRE (îles Saint-Pierre et Miquelon)

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.

Capital versé : 20 Millions de dollars.

Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.

Affaires de Banque en Général

585 Succursales au Canada, et dans les pays suivants :

TERRE-NEUVE, YUKON, ANTILLES ANGLAISES.

CUBA, MEXIQUE, ETATS-UNIS et ANGLETERRE.

Correspondants dans toutes les parties du monde

Pour la France en particulier :

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, BARCLAYS BANK (FRANCE) LIMITED, CRÉDIT COMMERCIAL, CRÉDIT LYONNAIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

NOUS acceptons des dépôts en DOLLARS ou en FRANCS sur lesquels nous payons les intérêts dans notre département d'Epargnes. Ils sont remboursables à vue sans frais.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc. Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions, quelle que soit leur importance.

Heures de Bureau :

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de ST-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE.

Directeur.